

## Relations du travail

Fiche du métier

# Agent / Agente de prévention en santé-sécurité (SST)



## DESCRIPTION DU MÉTIER<sup>1,2</sup>

- Il est un cadre sous la responsabilité du maître d'œuvre qui doit veiller exclusivement à la sécurité sur les chantiers de construction.
- Il doit connaître le Code de sécurité sur les chantiers de construction (CSTC) et les principes fondamentaux de la prévention des accidents.
- Il fait appliquer l'ensemble de la réglementation du CTSC.
- Il supervise la sécurité en coordonnant les consignes et toutes les mesures de sécurité propres au chantier avec les dispositions réglementaires du Code et les fait observer.
- Il s'assure que tout travailleur connaît les risques propres à son travail.
- Il reçoit les recommandations et les procès-verbaux des comités de sécurité des employeurs.
- Il reçoit copie de tout ordre ou avis de défectuosité d'un inspecteur mandaté de la CNESST.
- Il participe à la rédaction des consignes de sécurité propres au chantier.
- Il intervient lorsque se présente un risque d'accident du travail et enquête à la suite d'un accident.
- Il travaille en partenariat avec le surintendant, les contremaîtres, les chargés de projet ainsi que les différents partenaires.
- Il a un rôle d'éducation, d'information, d'encadrement, de prévention, de surveillance et de gestion.

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA PROFESSION<sup>3</sup>

- Attestation d'Agent de sécurité sur les chantiers de construction délivrée par la CNESST;
- Attestation du cours Santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP Construction).

## OBLIGATION DU CODE DE SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION (art. 2.5.3 du CSTC)<sup>4</sup>

- Au moins un agent de prévention SST doit être affecté à temps plein, dès le début des travaux, sur tout chantier de construction :
  - dont le coût total des travaux dépasse 8 millions de dollars, à l'exception des travaux de construction, d'entretien ou de réparation de routes autres que les ponts, les tunnels ou les viaducs; ou
  - qui emploie 150 travailleurs ou plus à un moment quelconque des travaux.
- Le nombre d'agents et d'agentes de prévention SST qui doivent être en fonction à temps plein est proportionnel au nombre de travailleurs qui sont présents sur le chantier.<sup>5</sup>

1 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, *Agent de sécurité sur les chantiers de construction* <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/identifier-corriger-risques/liste-informations-prevention/agent-securite-sur-chantiers-construction> (Page consultée le 18 octobre 2021).

2 ACQ Construire, *Agent de sécurité ou de prévention?* <https://www.acqconstruire.com/sst/2143-agent-de-securite-ou-de-prevention>, publié le 12 septembre 2019.

3 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, *Agent de sécurité sur les chantiers de construction* <https://www.acqconstruire.com/sst/2143-agent-de-securite-ou-de-prevention> (Page consultée le 18 octobre 2021)

4 *Ibid.*

5 Légis Québec, *Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC), article 2.5.3 S-2.1, r. 4 - Code de sécurité pour les travaux de construction (gouv.qc.ca)* (Page consultée le 18 octobre 2021).

## EMPLOI

	GASPÉSIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Nombre d'agents et d'agentes sur la liste des agents de sécurité sur les chantiers de construction (11 août 2021)*	11	1 157
Sexe*	100 % hommes	92 % hommes
Salaire horaire (1 <sup>er</sup> août 2021)**	S.O.	44,95 \$
Nombre des chantiers importants en activité au mois de mai 2021***	6	341

\* Agent de sécurité qui ont consenti à divulguer leurs noms [liste-agents-securite\\_11-08-2021.pdf](#) ([gouv.qc.ca](#)).

\*\* Taux horaires suggérés ACQ / Firme PCI - Perreault Conseil inc. <https://www.acq.org/wp-content/uploads/2021/09/rt-grilles-20210829-ici.pdf> (Page consultée le 2 novembre 2021).

\*\*\* CCQ, *Études et statistiques, Liste des chantiers importants, Gaspésie* [https://www.cq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Recherche/ChantiersImportants/Novembre2021/2021\\_10\\_BSLG.pdf?la=fr-CA&rev=8229260d95054e6fa3ca3e2d3962f804](https://www.cq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Recherche/ChantiersImportants/Novembre2021/2021_10_BSLG.pdf?la=fr-CA&rev=8229260d95054e6fa3ca3e2d3962f804) (Page consultée le 10 novembre 2021).

## FORMATION ACADÉMIQUE

ATTESTATION D'AGENT / AGENTE DE SÉCURITÉ POUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION			
<b>Collège Ahuntsic (exclusivement)<sup>6</sup></b> 9155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y8 514 389-5921, poste 2616 agentssecurite@collegeahuntsic.qc.ca	<b>FORMATION RÉGULIÈRE (720 heures)</b>	240 heures de théorie*	480 heures de stage sur un chantier de construction
	<b>DÉMARCHE D'ÉQUIVALENCE (480 heures)</b>	Exemption de la partie théorique (examen)	480 heures de stage sur un chantier de construction
<b>École de technologie supérieure (ÉTS)<sup>7</sup></b> 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3C 1K3 514 396-8800	Programme court de 2 <sup>e</sup> cycle* Temps partiel		

\* Majoritairement à distance

## CONSTATS RÉGIONAUX

- L'industrie de la construction ainsi que le métier dans la région constituent des aspects à promouvoir auprès des jeunes et des personnes en réorientation de carrière.
- On peut s'attendre à ce que la demande pour ce métier soit élevée dans l'industrie de la construction au courant des prochaines années. En effet, la demande devrait suivre une tendance similaire à celle des métiers R-20. Conséquemment, des déséquilibres sur le marché du travail pourraient découler de cette forte demande<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> Collège Ahuntsic, *Formation continue* <https://www.collegeahuntsic.qc.ca/formation-continue/perfectionnement-professionnel/agent-de-securite-sur-les-chantiers-de-construction> (Page consultée le 22 octobre 2021).

<sup>7</sup> École de technologie supérieure, *Programme de 2<sup>e</sup> cycle en santé et sécurité du travail sur les chantiers de construction* Programme en génie des risques - santé et sécurité du travail | ÉTS | ÉTS Montréal ([etsmtl.ca](#)) (Page consultée le 18 octobre 2021).

<sup>8</sup> Raymond Chabot Grant Thornton, Rapport présenté à l'ACQ – *Analyse prospective de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, 10 décembre 2019, page 75.

